



Succession SCI

Par Camikaa

Madames, messieurs

Bonjour je poste ce message pour espérer avoir une réponse à ma question concernant ma situation. Il y a une dizaine d'années mon père est décédé, en héritage il a laissé sa maison. Nous sommes 4 enfants à pouvoir prétendre à sa succession. Parmi les enfants 2 sont mes demi-frères et l'autre même père même mère. Avant ma naissance (je suis le dernier de la fratrie) mon père avait fait une SCI comprenant mes 3 frères mais pas moi qui devait être rajouté mais suite à un oubli du notaire ça n'a pas été fait. Un de mes demi-frères voulait garder la maison il a donc proposé une somme d'argent à mon frère de sang contre sa part dans la SCI, moi il a estimé que vu que je n'étais pas inscrit sur la sci je ne pouvais pas prétendre à cette héritage.

Je voulais savoir si c'est vrai ou faux ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Bonne journée.

Par LaChaumerande

Doublon

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/succession/heritiers/succession-sci-t52317.html]https://www.forum-juridique.net/famille/succession/heritiers/succession-sci-t52317.html[/url]